



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée Générale du 15/05/2014

Lieu : UFR Droit et Sciences sociales

Début de séance : 9h30

Présents :

Marie-France Barthet	(Université de Toulouse)
Françoise Rieg-Falson	(Université Claude Bernard Lyon 1)
Bernard Legube	(Université de Poitiers)
François Henn	(Université Montpellier 2)
Philippe Lecoer	(Université Paris-Sud)
Florent Calvayrac	(Université du Mans)
Minh Chau Pham	(Université Paris Diderot)
Christian Valentin	(IRD)
Michel Pavageau	(Institut Mines Télécom)
Pierre Chiappetta	(Université Aix-Marseille)
Sylvie Daviet	(Université Aix-Marseille)
Rémy Mullot	(Université de la Rochelle)
Nathalie Bernardie-Tahir	(Université de Limoges)
Karl Tombre	(Université de Lorraine)
Cécile Sabourault	(Université de Nice)
Michel Delamar	(Université Paris Diderot)
Yannick Giraud-Héraud	(Université Paris Diderot)
Jean-Pierre Faugère	(Université Paris Sud)
Yann Charles	(Université Paris Nord)
Ludovic Thilly	(Université de Poitiers)
David Helbert	(Université de Poitiers)
Christiane Adam	(Observatoire de Paris)
Noureddine Manamanni	(Université de Reims Champagne-Ardenne)
Daniel Chillet	(Université Rennes 1)
François Tran Van	(Université de Tours)
Didier Bellefleur	(ENGEES Strasbourg)
Claire Sotinel	(Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne)
Nicolas Postec	(Université du Maine)

Invités :

Céline Gausсен	(Consortium USTH)
Jacques Erschler	(Consortium USTH)
G�rard Gasquet	(USTH)
Vanessa Fattore	(MESR)
Pierre Sebban	(USTH)

Discours introductif par Yves Jean, Pr sident de l'Universit  de Poitiers.

Point 1 : proc s verbal de l'Assembl e G n rale du 15 mars 2013

- approbation du proc s verbal de l'Assembl e G n rale

Cf. proc s verbal en annexe

Deux remarques sur l'orthographe des repr sentants des universit s. Les noms de Guillaume Gelle et Houang Angkhala seront corrig s.

Le proc s verbal est approuv    l'unanimit .

Point 2 : rapport moral

Marie-France Barthet rappelle que l'association a  t  cr e en juin 2010 et que depuis il y a toujours autant d'enthousiasme autour du projet. Certains  tablissements se sont retir s du Consortium mais d'autres ont adh r  et aujourd'hui, il y a toujours une quarantaine d' tablissements membres. La mobilisation a continu  malgr  les efforts que cela implique pour les  tablissements.

Lecture du rapport moral par Marie-France Barthet

cf. rapport moral en annexe.

Remarque de Ludovic Thilly au sujet de l'appel   sujets 2013 : les destinataires de l'appel sont multiples et  a a  t  compliqu    g rer au sein de son  tablissement. Il souhaite que les retours quant   la s lection des sujets se fassent par l'interm diaire du coordinateur de l' tablissement en plus de la diffusion des informations sur le site Internet et du retour faits aux enseignants ayant d pos  un sujet.

Il est  galement soulign  que l'initiative de l'appel   sujets 911 de l'Ambassade de France aux  tablissements membres du Consortium est bonne. Cependant, il n'y a pas eu de retours sur ce point.

C'est en fait normal puisque le programme 911 n'est pas encore ouvert.

Approbation du rapport moral du Consortium USTH : il est approuv    l'unanimit .

Point 3 : rapport financier

Pr sentation par Marie-France Barthet du rapport financier de l'association

cf. rapport financier en annexe.

Marie-France Barthet pr sente le rapport qui fait appara tre un r sultat n gatif en 2013 de 27 000 euros. Ce d ficit est contr l  et combl  par le fonds de roulement. En continuant   puiser dans son

fonds de roulement, l'association ne pourra maintenir son activité actuelle que jusqu'en 2015 : voir discussion à ce sujet ci-après, à propos du projet de budget 2014.

Le Commissaire aux comptes désigné par l'association n'a pas pu se rendre à Poitiers pour l'Assemblée Générale mais il a été contacté la veille et a exposé par téléphone son rapport aux membres. Il a certifié sans réserve les comptes de l'association. Il assure n'avoir relevé aucune irrégularité.

Approbation du rapport financier du Consortium USTH : il est approuvé à l'unanimité.

Marie-France Barthet présente le budget prévisionnel de l'association.

cf. rapport budget prévisionnel en annexe.

La subvention MAE/AFD pour le financement des missions de coordination n'a pas été renouvelée.

En revanche, Vanessa Fattore nous informe que si la subvention MESR a été demandée, la question du montant qui sera accordé n'a pas été tranchée.

Au regard des dépenses de per diem pour l'année 2013, le Consortium USTH va demander plus que ce qui a été accordé les années précédentes.

Il faut essayer de réduire les dépenses du Consortium pour ralentir l'épuisement du fonds de roulement, sans quoi l'association se trouvera dans une situation financière difficile fin 2015.

Il est proposé de supprimer cette année les remboursements des sessions intensives de langues, car même s'il n'y a pas eu beaucoup de demandes de remboursement en 2013, le nombre important de doctorants pourrait entraîner pour la suite une charge trop lourde pour le Consortium. De plus, la plupart des universités françaises proposent des cours pour leurs étudiants à des prix très attractifs, voire gratuits.

Marie-France Barthet évoque aussi la possibilité d'intégrer dans les contrats de site une ligne USTH pour le financement des billets d'avion et des per diem, comme cela a été proposé dans le courrier envoyé au consortium par Mme Simone Bonnafous de la DGESIP.

Jean-Pierre Faugère propose de faire remonter la demande par deux canaux : au niveau du consortium et via la CPU de manière à décliner cette demande de façon homogène entre les différents sites.

Le Consortium va préparer un courrier au MAE pour présenter l'engagement consolidé des établissements dans le projet.

Point 4 : informations sur l'USTH

cf. présentation Pierre Sebban.

La première remarque concerne les étudiants en Master qui doivent attendre 6 mois à un an avant de pouvoir être recrutés en doctorat. Certains enseignants craignent que les meilleurs candidats se voient proposer une bourse en France et de ce fait, n'attendent pas le recrutement USTH. Pour l'instant, Pierre Sebban assure qu'il y a eu très peu d'évaporation.

Christiane Adam soulève le problème des frais d'inscription à l'USTH qui pour certains membres de l'Observatoire de Paris participant au projet apparaissent beaucoup trop élevés en comparaison de ce qui est pratiqué en France.

Pierre Sebban explique que les frais ne sont pas élevés au regard du contexte vietnamien.

A la suite de sa présentation, Pierre Sebban qui termine son mandat à l'USTH remercie les représentants des établissements et les membres du Consortium qui ont soutenu le projet. Marie-France Barthet, au nom des membres du consortium, remercie chaleureusement Pierre Sebban pour la persévérance et la ténacité avec lesquelles il a travaillé au service de

l'USTH, pour son engagement sans faille en concertation avec les établissements français. Elle le félicite pour les résultats remarquables obtenus dans un contexte difficile.

Point 5 et 6 : formation et recherche

Certains éléments de cette rubrique ont déjà été traités dans la présentation de Pierre Sebban. Bernard Legube pose la question des remboursements des frais d'inscription aux universités françaises d'inscription des étudiants.

Il y a une confusion : l'USTH a du augmenter les frais d'inscription en cours d'année pour permettre ce remboursement. Mais Pierre Sebban insiste sur le fait qu'il n'a jamais été possible comme l'auraient compris certains étudiants de ne payer que pour le diplôme de l'USTH. L'USTH et les établissements français délivrent un diplôme mais les deux sont indissociables.

Concernant les évaluations des Masters par l'AERES, elles auront toutes lieu en même temps. Il va falloir demander aux présidents des universités habilités de faire un courrier pour demander un rapport d'évaluation, comme cela a été fait pour le master Nano et le master Eau et Environnement.

Pour l'accréditation, chaque établissement fera sa demande aux dates prévues par la DGESIP.

Nicolas Postec présente son rapport de mission "numérique pour l'USTH" (Expérimentation d'un dispositif de formation hybride et à distance pour l'USTH) menée par l'université du Maine (N.Postec, F.Calvayrac, P.Ruello).

Rapport à consulter à l'adresse suivante :

<http://perso.univ-lemans.fr/~npostec/usth/rapport-USTH-numerique-VF.pdf>

Le développement du numérique dans la formation à l'USTH est un point essentiel qui pourrait aussi permettre à terme la réduction des dépenses liés aux déplacements des enseignants français. Il faut intégrer le soutien de cette action à la demande de financement au MESR.

Marie-France Barthet souhaite passer immédiatement au point « vie de l'association » afin de procéder au renouvellement du Conseil d'administration.

Point 7 : doctorants

Présentation par Françoise Rieg-Falson d'un point d'information sur les doctorants de l'USTH Cf. document en annexe.

Point 8 : vie de l'association

Renouvellement du Conseil d'Administration :

9 candidatures ont déjà été proposées par e-mail avant l'AG.

Voici la liste :

-Université de Rennes 1

-IRD

-COMUE Université de Toulouse

- Université Paris Diderot
- Université Paris-Est Créteil Val –de-Marne
- Université du Mans
- Université Montpellier 2
- Université de Reims
- Université Paris Nord

Ce jour, l'Université de Limoges présente sa candidature.

Il y a donc 10 candidatures pour 9 places. Il est donc procédé à un vote. Une liste des 10 établissements candidats est distribuée aux membres qui devront rayer un nom.

L'Université Paris Nord est rayée 8 fois, l'Université de Limoges 7 fois, l'Université Paris Diderot 3 fois, l'Université de Créteil 2 fois et les Universités de Reims et Rennes 1 sont rayées 1 fois.

La constitution du nouveau Conseil d'Administration à compter de ce jour est donc la suivante :

- Institut Mines Télécom
- Université Lyon 1
- Université Aix-Marseille
- Université de Poitiers
- Université Paris Sud
- ENS Cachan
- Université de Rennes 1
- IRD
- COMUE Université de Toulouse
- Université Paris Diderot
- Université Paris-Est Créteil Val –de-Marne
- Université du Mans
- Université Montpellier 2
- Université de Reims
- Université de Limoges

Fin de séance : 13h30.



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du 11/12/2014

Lieu : Université Paris-Diderot

Début de séance : 10h

Membres du bureau :

Président : Bernard Legube (ComUE Limousin Poitou-Charentes)

Secrétaire/VP suivi Hoa Lac : Philippe Lecoer (Université Paris Sud)

VP doctorants et retours USTH : Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)

VP Recherche : Christian Valentin (IRD)

VP Masters/enseignement numérique : Florent Calvayrac (Université du Maine)

Présents :

Sylvie Daviet (Université Aix-Marseille)

Rémy Mullot (Université La Rochelle)

Teresa De Oliveira (Université de Limoges)

Jean-Louis Morel (Université de Lorraine)

Cécile Sabourault (Université de Nice)

Minh Hau Pham (Université Paris Diderot)

Christine Choppy (Université Paris Nord)

Marie Luong (Université Paris Nord)

Sovan Lek (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)

Thierry Poinot (Université de Poitiers)

Benoit Mosser (Observatoire de Paris)

Christiane Adam (Observatoire de Paris)

Noureddine Manamanni (Université de Reims)

Daniel Chillet (Université Rennes 1)

Sophie Adelaide Magnier (Université Joseph Fournier Grenoble)

Didier Bellefleur (ENGEEES Strasbourg)

Michel Pavageau (Institut Mines Télécom)

Bruno Dagues (INP Toulouse)

Magali Dufour (CIRAD)

Chamira Lessigny (CNRS)

Angélica Biard (INRIA)

Cédric Janet (Université du Littoral Côte d'Opale)

Hung T. Diep (Université de Cergy Pontoise)

Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)

Eric Petit (Université Paris-Est Créteil)

Jean-Luc Clément (MENESR/DREIC)
Vanessa Fattore (MENESR/DREIC)
Didier Lecomte (USTH)
Eva Nguyen Binh (Ambassade de France au Vietnam)
Mehdi Salim (Ambassade de France au Vietnam)
Céline Gausson (Consortium USTH)
Jacques Erschler (Consortium USTH)
Marc Melka (MENESR/DREIC)
Patrick Boiron (Université Lyon 1 - USTH)

Point 1 : Ouverture de l'assemblée

- Discours introductif et accueil par Mme Martine CLERICI présidente de l'Université Paris Diderot
- Bernard Legube passe la parole à Mme Eva Nguyen Binh, COCAC à Hanoï.

Point 2 : Intervention de Mme Eva Nguyen Binh

- Après une courte présentation, Madame Eva Nguyen Binh (Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France à Hanoï depuis sept. 2013), introduit Mr Mehdi Salim avec qui elle est venue de l'Ambassade à Hanoï où il a été nommé Attaché de Coopération Scientifique et Universitaire en septembre 2014 . Mme Nguyen Binh rappelle le soutien de l'Ambassade à l'USTH, projet ambitieux et complexe. Elle salue la présence de Patrick Boiron nouvellement élu Recteur de l'USTH qui part dès le lendemain pour le Vietnam et qui prendra ses fonctions officiellement en février prochain.
- Le bilan de l'année 2014 comprend : la nomination d'un nouveau Recteur, le programme « Objectifs Labos » doté par l'Ambassade d'un budget de 280K€ et qui a permis à trois départements de bénéficier d'un soutien pour développer la recherche en vue de l'émergence de laboratoires USTH. Ce programme initié par l'Ambassade, va se poursuivre à travers un deuxième appel à projets « Objectifs Labos » en 2015 sous la forme la plus adaptée possible à l'émergence et au renforcement de la recherche dans les différentes thématiques. Enfin, au mois de décembre, l'Ambassade a financé le retour dans des laboratoires français de 8 jeunes docteurs en poste à l'USTH pour une période courte afin de maintenir et de renforcer le lien de l'USTH avec ces laboratoires. Par ailleurs, la dernière enveloppe de 400K€ allouée fin 2013 par l'Ambassade pour l'achat d'équipements pourra continuer à être utilisée en 2015 afin d'assurer l'utilisation la plus pertinente possible de ces crédits.
Les boursiers 911 recrutés en 2014 pour l'USTH sont en nombre trop réduit par rapport aux programme prévu et à la mobilisation des établissements, non pas pour des problèmes de fond mais pour des raisons administratives et de qualité de constitution des dossiers. L'Ambassade travaille avec l'USTH et le VIED pour arriver à lever cet obstacle et ainsi maximiser dans le futur le nombre de

boursiers 911 recrutés en vue d'atteindre l'objectif de 40 doctorants par an (400 doctorants sur 10 ans) prévu dans l'accord intergouvernemental.

Un point aussi très important pour l'Ambassade, c'est le projet de construction de Hoa Lac. Une entreprise française a été retenue par un vote unanime du jury pour le chantier et le projet architectural du futur campus de Hoa Lac.

Pour finir, l'Ambassade rappelle qu'elle est à la disposition des membres et établissements du Consortium pour les aider dans leur action en vue de la réussite du projet USTH.

- Bernard Legube intervient, et se réjouit que Mme Eva Binh ait annoncé la nomination du nouveau Recteur. Il appelle ce dernier à venir se présenter aux membres de l'assemblée.

Patrick Boiron indique qu'il est ravi d'avoir été nommé Recteur et est conscient des enjeux et de la difficulté de la tâche. Il se présente brièvement. Pharmacien de formation, il est rentré très tôt à l'Institut Pasteur en tant que chercheur avant de candidater comme professeur à l'Université de Lyon il y a une dizaine d'années. Au cours de cette dernière période il s'est investi dans la vie de son établissement avec différentes responsabilités. Il mettra tous les atouts de son côté pour réussir ce beau projet et compte sur le soutien de l'ensemble des acteurs qui y sont impliqués

Point 3 : Bilan sur les effectifs

Présentation par Bernard Legube des effectifs. C'est un document préparé par Gérard Gasquet qui a déjà été transmis et le sera à nouveau avec le compte-rendu. En points importants, on observe une stagnation des effectifs en des masters. La cohorte des doctorants effectuant une thèse en France est de 98.

Cf. annexes

Point 4 : Evaluation et évolution des masters

Il y a plusieurs points concernant les masters.

Ces points ont été travaillés lors d'une réunion de bureau organisée le 14 novembre 2014 par téléphone en présence de :

Bernard Legube	(Président consortium USTH)
Jean-Luc Clément	(MENESR DREIC)
Vincent Quintin	(MENESR DGESIP)
Patricia Pol	(MENESR DGESIP)
Jacques Erschler	(Consortium USTH)
Céline Gausse	(Consortium USTH)

Cf. annexes

La stratégie définie est la suivante : l'évaluation des Masters va être groupée mais anticipée par rapport à l'évaluation globale de l'USTH. Donc les 2 actions seront

déconnectées. Pour les masters, le dépôt des dossiers se fera fin 2015, au plus tard début 2016. Concernant le lieu, Paris ou Hanoi reste à définir. Le bureau propose que l'évaluation soit faite aux deux endroits : envoyer un expert de l'HCERES (ex AERES) à Paris et un second à Hanoi. Parallèlement le Vice-Recteur Binh a demandé au Consortium une aide pour la préparation de l'évaluation de l'USTH par le ministère vietnamien.

Ce sont sur ces points qu'il faut se prononcer : la date, la manière et le lieu de l'évaluation.

Patrick Boiron pense que c'est bien de faire déplacer un expert à Hanoi, mais ce n'est pas l'habitude de l'AERES d'aller sur place. Il sera nécessaire de motiver cette demande.

Jean Luc Clément indique qu'il ne faut pas oublier de mentionner les masters USTH dans les dossiers d'accréditation des établissements, même lorsque l'établissement n'est pas porteur.

Bernard Legube : aujourd'hui, pour l'accréditation, l'Université porteuse n'est pas nécessairement dans la même vague que les Universités co-accréditées. Ce qui compte pour le dépôt du dossier complet c'est la vague de l'Université porteuse. Mais les autres Universités doivent également faire figurer dans leur offre de formation les Masters USTH auxquels ils participent en faisant mention du volume horaire et du nombre de missions associés.

En synthèse :

- **Evaluation**

La demande doit être faite auprès de l'HCERES.

Pour l'USTH un courrier a déjà été préparé et envoyé aux autorités Vietnamiennes pour validation.

Pour les masters, il y aura une évaluation groupée de l'évaluation de l'USTH. La période demandée pour l'évaluation des masters sera fin 2015 début 2016 avec remise des dossiers en septembre. Il sera également proposé que l'évaluation se fasse entre Hanoi et Paris avec un expert HCERES à Hanoi et un en France.

- **Accréditation**

Concernant l'accréditation, le master doit-être attaché à la demande d'accréditation des établissements en respectant les vagues de renouvellement, qu'ils soient accrédités ou co-accrédités ou participants. Il est important que le nombre d'heures et de missions sur lesquels l'établissement s'engage soient validés par leur CEVU..

La demande d'accréditation des établissements soulève des questions relatives aux moyens :

Sovan Lek évoque la question du coût pour son établissement du Master EEO : 150 h à 200 h. Cela pose un problème car l'investissement est lourd par rapport au retour.

Rémy Mullot : il y a des établissements qui s'épuisent, mais d'autres veulent rentrer. Il faut arriver à gérer cette situation.

Il est important de faire une démarche auprès des correspondants des établissements pour connaître les difficultés de chaque établissement par rapport aux Masters, et valider s'ils veulent continuer, arrêter ou au contraire être accrédités pour un des masters plutôt que d'être simplement des membres participants.

Jean Luc Clément indique qu'il y a eu signature des accords avec des postes affectés aux COMUE pour la participation à l'USTH. C'est une bonne chose d'avoir le plus d'établissements accrédités possibles.

- **Problème d'harmonisation des notes**

LE VIED utilise pour la sélection des doctorants des critères basés sur la notation pratiquée dans les diplômes vietnamiens. Cette notation n'est pas forcément équivalente à la notation dans les masters français. Il faut réfléchir à une évolution éventuelle du système de notation afin de ne pas pénaliser les étudiants issus des masters USTH qui désirent candidater sur des bourses 911 du programme USTH. Un groupe de travail sera mis en place sur ce point.

- **Problème des effectifs en master**

Causes et solutions envisagées :

- Appellations pas assez attractives comme mentionné par le vice-recteur Binh dans son message.

En cas ce changement de nom il faudra l'indiquer dans le dossier d'accréditation et ensuite, le consortium discutera avec la DGESIP.

- Cours de la journée difficiles à suivre pour des raisons financières
- Masters sur trois ans pour les salariés
- Coûts des masters actuels de 2500 \$

Une solution est envisagée en ouvrant les cours le soir et le WE, facilitant de ce fait l'accueil des étudiants salariés. Suite à un sondage effectué par Didier Lecomte, seuls certains départements souhaitent et envisagent cette option. Les cours ne seraient alors pas doublés mais seulement déplacés de la journée en soirée. Quelques masters vont travailler cette démarche et regarder la possibilité de mettre en place ce type d'enseignement. Reste la difficulté de gérer des populations différentes. Un certain nombre d'expériences seront menées en 2015-2016. Un travail a été réalisé sur ce sujet au sein de l'USTH avec des propositions d'organisation (courrier du vice-recteur reçu la veille : à étudier).

Sur cet aspect des cours du soir, les avis sont partagés. L'Observatoire de Paris ne serait pas forcément pour car après avis pris au Vietnam, l'excellence serait pour les cours de jour et non pas pour les cours du soir. Sovan Lek confirme : la formation le soir est une bonne option pour les établissements qui veulent

s'enrichir mais ça n'entraîne pas la qualité. Bernard Legube précise cependant qu'il s'agit des mêmes cours.

Un autre aspect est d'identifier si les très bons étudiants actuels qui viennent pour les cours de jour seraient inscrits à l'USTH dans l'hypothèse de cours du soir. Pour les salariés, sera-t-il possible de recruter les meilleurs sur des thèses en France s'ils ont déjà un travail ?

Bernard Legube propose de faire une expérimentation à la rentrée 2015. Chaque département qui le souhaite pourra faire une proposition, qu'il faudra travailler au sein de l'USTH notamment lorsque le nouveau Recteur sera en fonction

Il convient de travailler aussi en amont afin que dans les années à venir le flux croissant d'étudiants USTH en bachelor alimente de façon satisfaisante la formation au niveau master.

Point 5 : Doctorants

Rappel de la procédure de recrutement des doctorants par Françoise Falson VP en charge des doctorants.

Appel à sujets auprès des membres du Consortium. Sujets récoltés et triés par les départements, le recteur et le bureau du Consortium. Le Consortium sélectionne les sujets en liste principale. Les sujets non sélectionnés sont versés sur la base de données de l'Ambassade sans obligation de retour à l'USTH à l'issue de leur thèse.

Ensuite sélection des doctorants à l'USTH et approbation par le VIED.

Résultats : 170 sujets déposés. 110 en liste principale. En aout deuxième appel à sujets. *Cf. annexes*

Les résultats insuffisants pour la première vague ont conduit à la mise en place d'une seconde vague. Le très faible nombre de candidats de la première vague validés par le VIED a conduit à une mobilisation pour chercher à comprendre et à faire évoluer la situation (voir point 2). A l'issue un second appel à candidatures il y a eu une validation finale : 19 candidats acceptés en 2014 dont 43 pour cent sont issus des masters USTH. Ils représentent 42 % des candidats sélectionnés par les jurys. Ceci est à rapprocher des étudiants bachelor car les effectifs et la qualité des étudiants en masters sont directement liés au nombre et à la qualité des étudiants en bachelor.

Pour 2014 il est proposé de lancer l'appel à sujets dès le 12 décembre. Le calendrier complet est donné en *annexe*

Jean Luc Clément indique qu'il serait utile de voir comment associer les deux jurys Vietnamien (VIED) et français ou du moins rapprocher les deux étapes afin d'éviter les délais trop longs.

Une démarche pertinente consisterait à réviser les critères de sélection des candidats comme cela est proposé par l'Ambassade. Il faut éviter par exemple

l'absurdité du fait que le candidat ne soit pas recevable tant qu'il n'a pas obtenu son master. Françoise présente aussi la répartition des doctorants *cf annexe*.

A propos de l'école doctorale USTH il est demandé d'où vient le financement ? Les doctorants sont généralement des chercheurs de la VAST. Il n'y a pas de financement spécifique, des crédits des projets de recherche peuvent être utilisés pour accompagner certaines de ces thèses. Des cotutelles internationales seront possibles rapidement.

Minh Chau souligne l'incompréhension du refus de certains dossiers par la partie Vietnamienne alors que ces derniers ont été sélectionnés par un jury franco vietnamien et sont ensuite refusés par le VIED.

L'Ambassade, afin de comprendre la situation, a regardé les dossiers et ce sont principalement des pièces administratives qui manquent. Il ressort que l'USTH doit interagir plus fortement avec le VIED sur cet aspect. L'Ambassade se propose de jouer le rôle de facilitateur. Les deux doivent mieux communiquer notamment sur les critères et les pièces administratives. Pour les problèmes plus spécifiques, l'ambassade demande à ce que les établissements lui fassent remonter les informations pour aider à identifier le problème et à le résoudre.

Point 6 : Etat et structuration de la recherche

Cf. annexes

Didier Lecomte présente l'historique pour montrer l'évolution de la recherche à l'USTH. Il est fait mention, outre la mise en place de structures de recherche (Labo « Nanoengineering Science » USTH-IMS...), de l'installation au sein de l'USTH de centres de compétences tels que le PLMCC avec Dassault Systèmes et de centres de formation tels que le Cuda Teaching Center avec NVIDIA.

Forme de l'appel à projet du prochain objectif labo :

Missions courtes de quelques jours, missions plus longues de 1 à 2 mois pour construire plusieurs scénarii de projets à partir de l'existant, et symposium à Hanoi pour construire le projet de recherche.

Point 7 : Enseignement à distance (Florent Calvayrac)

Cf. annexes

Florent Calvayrac mentionne l'importance du système d'information pour mettre en place ce type d'activité que ce soit autour du e-learning ou de MOOCs (cours massivement ouverts). Il note le recrutement d'une DSI performante qui devrait faire progresser rapidement l'USTH dans ce domaine. Une mission de perfectionnement en France pilotée par l'Université du Maine est prévue pour cette personne.

Point final : Identification des prochaines dates

La prochaine AG ordinaire du Consortium aura lieu le 20 Mai 2015 à Marseille avec notamment l'examen et le vote sur les rapports moral et financier.



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Rapport moral 2014.

Résumé

Au cours de l'année 2014 ont été développées des actions concernant les formations masters (cours et missions, évaluation, accréditation, formation à distance, équipements des salles de TP, aides à l'accueil de stagiaires M2, ...) la recherche (objectifs labos, équipements des laboratoires en place, ...), les doctorants (sélections, accueil en France, thèse ED USTH, ...), la participation au fonctionnement de USTH (recrutement du Recteur, communication avec le DGS et les services, ...), la participation au comité de pilotage français USTH et la gestion de l'association.

Les formations Masters

- Le Consortium USTH a engagé les discussions avec le département des accréditations de la DGESIP sur la question des évaluations des Masters de l'USTH par le HCERES, ex AERES, ainsi que sur leur accréditation. Il a été décidé que les évaluations des différents Masters seront faites simultanément. Afin de préciser la procédure, des contacts seront pris avec le HCERES en 2015 et on demandera la confirmation aux établissements de leur volonté d'une évaluation groupée.
- Cette année encore, le Consortium USTH a financé les frais de séjour (per diem) liés aux missions d'enseignement dans les 6 Masters de l'USTH. Le montant total engagé est d'environ 100 000 euros, financé en grande partie par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR). Cela a permis de maintenir le même niveau de missions d'enseignants français à l'USTH malgré un effectif d'étudiants un peu plus faible cette année.
- Organisation et financement de missions de coordination pour la formation (responsables masters) et pour la recherche (réunions de travail sur les projets d'Unités Mixtes Internationales). En 2014, le Consortium n'a reçu aucun financement pour supporter cette action qui a dû être limitée et supportée par les fonds propres du consortium.
- Le Consortium a financé deux missions d'enseignants de l'Université du Maine (Nicolas Postec et Florent Calvayrac) pour une expertise sur l'enseignement numérique à l'USTH. Des collaborations ont également été mises en place entre l'USTH et le Consortium pour la détermination des besoins numériques de l'USTH. Depuis, certains enseignements à distance ont été mis en place.

La Recherche

- Au début de l'année 2014, un appel à propositions « Objectif labos », soutenu financièrement (280 K€) par l'ambassade de France à Hanoi, a été lancé pour la création et le développement d'unités mixtes internationales de recherche. Trois projets ont été retenus et en 2015, il y aura un deuxième appel d' « Objectif labos » toujours soutenu par l'Ambassade de France. Ce deuxième appel comprendra plusieurs volets, de façon à la fois à renforcer les actions déjà engagées, à les élargir éventuellement et à susciter de nouveaux projets impliquant les établissements du consortium qui le souhaitent.
- Le Consortium, grâce à la subvention de 400 000 euros versée par l'Ambassade de France à Hanoi, a continué d'équiper l'USTH en matériels de laboratoire. L'utilisation de cette 4^{ème} subvention a été retardée pour assurer une plus grande pertinence des choix vis à vis des objectifs de recherche et l'Ambassade de France a accordé un délai supplémentaire jusqu'en juin 2015 pour l'utilisation de ces fonds.
- L'école doctorale de l'USTH a été créée en avril et formera bientôt des doctorants au Vietnam au sein des unités de recherche de l'USTH, dans les 6 thématiques abordées. Des cotutelles de thèse pourront ainsi être mises en place entre l'USTH et les établissements du consortium. C'est le Professeur Le Tran Binh, Vice-Recteur de l'USTH qui est le directeur de cette école.
-

Les doctorants

- En octobre, le Consortium USTH a organisé pour la 5^{ème} fois consécutive, un séminaire de formation pour les doctorants de l'USTH. Cette année, ce séminaire a eu particulièrement de succès puisque presque 50 doctorants de l'USTH l'ont suivi. Il s'est déroulé à l'Université de Montpellier.
- L'appel à sujets de thèses 2014 a été retardé à début 2015, compte tenu des difficultés rencontrées pour le recrutement 2013. Un travail de négociation est mené avec le VIED en vue d'améliorer de façon très significative la procédure de recrutement, dès 2015.

Le campus Hoa Lac

- Le projet de réalisation d'un campus pour l'USTH à Hoa Lac est maintenant bien lancé avec le concours international d'architecture qui s'est conclu en décembre 2014 par le choix d'un consortium français.

Gestion de l'association :

- Election d'un nouveau Président en mai 2014 : Marie-France Barthet présidente du Consortium USTH depuis sa création a laissé sa place à Bernard Legube, Président de la CUE Limousin Poitou-Charentes, élu à l'unanimité.
- Renouvellement de la seconde moitié des membres du Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale de mai 2014. La liste des membres est disponible sur le site

Internet du Consortium USTH à l'adresse suivante : <http://www.consortium-usth.org/fr/le-consortium-usth/creation-et-organisation-du-consortium>

- Elargissement du bureau avec un nouveau poste de Vice-Président spécifiquement en charge de la recherche et élargissement des missions des autres Vice-Présidences.
- Le Consortium USTH via son Président a participé à la commission de nomination du **nouveau Recteur de l'USTH** suite au départ de Pierre Sebban. La personne nommée est **Patrick Boiron**, Professeur à l'Université de Lyon 1. En raison d'un certain nombre de difficultés de procédure, ce dernier n'est arrivé en poste à Hanoï qu'en mars 2015.
- Le Consortium interagit en permanence avec le Directeur Général des services et les différents services de l'USTH pour améliorer la coordination entre les établissements et le fonctionnement de l'USTH.

Fait le 27 avril 2015 à Toulouse

Bernard Legube

Président du Consortium USTH



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Rapport financier 2014.

Fait le 20/04/2015

Grace aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2014.

Recettes :

- Cotisations: **100 000 €**
- Subvention MESR : **100 000 €**
- Intérêts et produits assimilés : **7032 €**

Total : 207 032 €

Dépenses :

- Déplacements missions : **128 550 €**
Dont :
Per diem (subv MESR) : 100 800.92
Séminaire (subv MESR) : 11 711.80
Missions de coordination : 9843.31
Déplacement Consortium : 6189.26
- Salaires et charges sociales : **42 492 €**
- Honoraires : **3 300 €**
- Impôts sur les bénéfices : **614 €**
IS sur produits financiers
- Amortissements sur immobilisations : **358 €**
- Frais bancaires : **172 €**
- Fournitures administratives : **74 €**
- Provisions créances douteuses : **5000 €**
- Divers : **261 €**

Total : 180 821 €

Résultat de l'exercice : 26 212 €

Fonds de roulement: 161 785 €(fond de roulement au 31/12/2013 soit 135 573 + résultat de l'exercice 26 212)



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Budget 2015

fait le 28/04/2015

Recettes	prévision*	réalisé au 30/04/15
Cotisations	102 500	0
Subvention MESR	100 000	0
Intérêts	10 000	0
Total	212 500	0

Dépenses	prévision*	réalisé au 30/04/15
Salaires et charges sociales	43 000	14 605
Per diem Master	115 500	51 126
Séminaire	12 000	0
Missions diverses et de coordination	30 000	8288,3
Honoraires	5 000	0
Impôts	2 000	0
Frais divers	5 000	2 594
Total	212 500	76 613

* prévision estimée début 2015



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Rapport de mission de la délégation du Consortium USTH à l'USTH

Dates de mission : 30 mars 2015 au 03 avril 2015

Composition de la délégation :

Bernard Legube, président du Consortium USTH.

Jacques Erschler, chargé de mission Consortium USTH.

Céline Gaussen, chargée de gestion Consortium USTH.

Objectifs de la mission :

Rencontrer les principaux acteurs de l'USTH ainsi que les autorités vietnamiennes, soulever les difficultés rencontrées et proposer des solutions, accompagner l'arrivée du Recteur de l'USTH, Patrick Boiron.

Planning de la semaine :

Voir pièce jointe.

Déroulé de la mission : rencontres, informations, propositions et décisions :

- Le Conseil d'Université

Le Ministère de l'Education et de la Formation a demandé le report du Conseil d'Université de l'USTH. Il devrait avoir lieu en juin 2015.

Consortium USTH

15 rue des Lois 31000 Toulouse Tel : 05 61 14 93 47 consortium-usth@univ-toulouse.fr

- Les bourses de thèse 911/USTH

Rencontre avec M. Hung, Directeur du VIED puis M. Bui Van Ga, Vice-Ministre de l'éducation et de la formation.

Propositions faites par la délégation Consortium USTH, USTH et Ambassade de France :

- Retrait de l'obligation, pour les Masters non USTH, de démissionner de leur poste lorsqu'ils sont déjà employés ailleurs (et corrélativement le retrait de l'obligation pour l'USTH d'embaucher tous les docteurs USTH de retour de France)
- Autorisation pour les étudiants de Master USTH de candidater sans avoir formellement leur diplôme (généralement disponible en septembre/octobre). L'USTH fournirait alors une attestation provisoire (avec notes des épreuves écrites, informations sur le stage et indication que l'obtention du Master ne devrait pas poser de problème)

Les dossiers pourront être examinés et les étudiants présélectionnés dès la Session de juillet du VIED, sous réserve naturellement ensuite de la validation de leur soutenance. Dès l'obtention formelle de leur diplôme, les étudiants pourraient partir en octobre/novembre/décembre.

Ces deux points n'ont pas encore fait l'objet d'un accord formel du VIED mais les négociations en cours montrent des signes très favorables.

Décisions :

- Le Président Bernard Legube s'est engagé à ce que dès l'année prochaine, l'appel à sujets soit lancé beaucoup plus tôt, dès septembre ou octobre*
- L'USTH encourage dès cette année les étudiants en cours de Masters à postuler pour l'obtention d'une bourse USTH (dépôt des dossiers avant le 3 mai).*

- Lancement « Objectifs labos »

Une rencontre a été organisée entre les membres de la délégation Consortium USTH, l'Ambassade de France, le Recteur de l'USTH Patrick Boiron et le Directeur de la Recherche et de l'Innovation Didier Lecomte afin de finaliser le contenu du prochain « Objectifs labos ».

Cette nouvelle mouture 2015 sera composée de deux volets:

- un volet mobilité (140k€) lui-même divisé en deux parties:

- * soutien à la mobilité des chercheurs pour les 4 labos mixtes internationaux : LMI Rice, Hilo, Clean-Ed, ICT Lab
- * création de deux nouveaux labos (Nano-Mat et Space)

Consortium USTH

15 rue des Lois 31000 Toulouse Tel : 05 61 14 93 47 consortium-usth@univ-toulouse.fr

- un volet "Objectif labos Hoa Lac" (130 k€)

Ce programme aura pour objectif d'aborder - du point de vue de la recherche - la question du changement d'échelle que constituera la migration de l'USTH à Hoa Lac et de favoriser un travail collaboratif entre le consortium et l'USTH pour la conception des futurs laboratoires du nouveau site.

Ainsi sera posée la question de l'évolution des thématiques existantes (LMI Rice, Hilo, Clean-Ed, ICT lab), de leur déménagement, de l'opportunité de créer de nouvelles thématiques et de nouveaux laboratoires à la faveur de ce changement d'échelle.

L'USTH a identifié des grands domaines de recherche dans lesquels pourront s'insérer ces nouvelles thématiques (certains à l'interface de plusieurs départements). Cette liste est une base et d'autres thèmes peuvent émerger. Mais dans tous les cas, la mise en contexte est une demande forte des autorités vietnamiennes.

Décisions :

- Une information sera envoyée aux correspondants USTH dans les établissements avec la présentation du projet et les domaines jugés prioritaires. Le sujet sera détaillé en AG du consortium le 20 mai à Marseille*
- Didier Lecomte informera rapidement les responsables de département*

- *Les cours du soir à l'USTH*

La délégation du Consortium USTH a rencontré les équipes de chacun des départements de l'USTH. Dans la plupart d'entre eux, il y a un problème d'effectif des étudiants, problème qui découlerait d'une part d'un déficit de communication de l'USTH et, d'autre part, du fait que beaucoup d'étudiants travaillent et ne souhaitent pas quitter leur emploi. Le montant des droits d'inscription ne semble pas être un frein déterminant.

Décision :

- Certains départements vont expérimenter les cours du soir et du week_end à la place des cours en journée dès la rentrée prochaine.*
- Le choix des départements et la mise en application seront examinées très prochainement par la direction de l'USTH*

- *Le domaine de l'aéronautique*

Consortium USTH

15 rue des Lois 31000 Toulouse Tel : 05 61 14 93 47 consortium-usth@univ-toulouse.fr

Des échanges avec le vice-recteur Binh ont fait ressortir un besoin très important des compagnies vietnamiennes de techniciens de niveau bachelor mais peut-être aussi de niveau Master en matière de sécurité technique, mécanique et électronique, des avions. Un diplôme de bachelor pourrait donc être initié à l'USTH dans ce domaine. Le consortium aiderait à définir le programme et éventuellement à une partie de l'enseignement à la charge de l'USTH. Un master pourrait être prévu dans un second temps

Décision :

☐ *Le consortium va confier à l'IAS (Institut Aéronautique et Spatial associé au GIFAS une étude pour confirmer et préciser les besoins vietnamiens en matière d'aéronautique (niveau bachelor ou équivalent)*

- *L'intégration des nouveaux docteurs recrutés à l'USTH*

Patrick Boiron a rappelé dans chaque département que l'USTH doit réfléchir à un moyen efficace d'intégrer les nouveaux docteurs recrutés à l'USTH et de les préparer au mieux à leur prochaine mission d'enseignement et de recherche.

Décision :

Il est proposé un système de parrainage entre les enseignants français et les docteurs de l'USTH. Les modalités pratiques sont à définir à l'USTH et à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine.

* Relations avec la VAST

La délégation du Consortium USTH a rencontré le président de la VAST, M. CHAU VAN MINH. Les échanges ont porté sur les relations actuelles et à venir entre l'USTH et la VAST. Le problème des besoins en locaux de l'USTH et des coopérations à développer en recherche ont été notamment abordés.

- *Points divers*

- Didier Lecomte quittera son poste en août prochain. Le Consortium USTH s'est engagé à diffuser largement la fiche de poste pour le recrutement du prochain Directeur de la Recherche et de l'Innovation.

- Une progression de l'utilisation du français dans les cours de masters pourrait être envisagée, l'AUF reste à l'écoute pour toute aide, dans la mesure où USTH peut répondre aux critères d'appartenance.

Consortium USTH

15 rue des Lois 31000 Toulouse Tel : 05 61 14 93 47 consortium-usth@univ-toulouse.fr

- Des premiers contacts ont été pris avec l'IPH (HUST) par Bernard Legube

Fait à Toulouse, le 10 avril 2015 par Céline Gausson

Le Président

Signature

Consortium USTH

15 rue des Lois 31000 Toulouse Tel : 05 61 14 93 47 consortium-usth@univ-toulouse.fr

Document de travail « Objectifs labos 2015 »

Contexte général

Suite à une récente rencontre Ambassade-USTH-Consortium, le contenu du prochain "Objectif Labos" (sur lequel l'AG du 20 mai devra se positionner) est résumé ci-dessous.

Cette nouvelle mouture 2015 sera composée de deux volets:

-un volet mobilité comprenant un soutien à la mobilité des chercheurs dans le cadre des activités existantes (LMI Rice, Hilo, Clean-Ed, ICT Lab) et de nouvelles actions immédiates (en Nano et en Espace), qui feront l'objet d'un appel à projet (comme lors de la première mouture)

- un volet "Objectif labos Hoa Lac" qui aura pour objectif d'aborder - du point de vue de la recherche - la question du changement d'échelle que constituera la migration de l'USTH à Hoa Lac et de favoriser un travail collaboratif entre le consortium et l'USTH pour la conception des futurs laboratoires du nouveau site.

Pour ce second volet, les Universités et Instituts du consortium seront interrogés sur leur volonté de participer à l'essor de la recherche à l'USTH et sur les thèmes à développer. Une fois identifiés les thèmes et les établissements porteurs (de la même façon que pour les Master de recherche), des groupes de travail (avec un ou plusieurs porteurs) seront constitués et le consortium organisera (sur son budget) une série de missions et de réunions pour aboutir à un projet et des livrables concrets.

Approche possible pour chaque département (à travailler en AG du 20 mai)

- 1) Décider (rapidement après l'AG du 20 mai) quels établissements français sont intéressés et choisir parmi ces établissements un (ou deux) porteur(s) possédant une expérience reconnue en stratégie recherche et en gestion d'unité.
- 2) Organiser un séminaire en France destiné à bien appréhender les thématiques souhaitées par les établissements concernés, en accord avec les thématiques listées par USTH (cf. ci-dessous).
- 3) Envoyer le (ou les) porteur(s) en mission « longue durée » (minimum 1 mois) à Hanoï dans le but d'analyser le contexte, rencontrer les collègues de l'USTH, les jeunes docteurs, les services concernés de la VAST (ou autre établissement comme IPH, VNU, etc.), les organismes de recherche sur place, les cellules stratégie des ministères concernés, etc.
- 4) A la suite de la mission, échanger en France avec les collègues des établissements concernés sur une ou plusieurs propositions de stratégie en vue de la création d'UMI à Hoa Lac et examiner les différentes possibilités d'engagement des établissements et des instituts de recherche.
- 5) Organiser un séminaire de restitution et d'échange à Hanoï, avec l'ensemble des collègues concernés (USTH dont jeunes docteurs, représentants des établissements intéressés du consortium, ...) et faire une proposition définitive.

Remarque : On peut aussi commencer par le séminaire à Hanoi

Domaines de recherche (identifiés par USTH)

L'USTH a identifié des grands domaines de recherche dans lesquels pourront s'insérer ces nouvelles thématiques (certains à l'interface de plusieurs départements). Cette liste est une base et d'autres thèmes peuvent émerger. Mais dans tous les cas, la mise en contexte est une demande forte des autorités vietnamiennes.

Les domaines jugés prioritaires sont:

Biotechnologies

- Procédés de biotechnologie pour la santé
- Procédés de biotechnologies pour l'alimentation humaine et animale
- Procédés de biotechnologies non alimentaires
- Bioinformatique,

Eau, Environnement, Océanographie

- Océanographie
- Capteurs pour l'environnement
- Gestion des ressources : eau, sols, minerais, ...
- Traitement des eaux potables et usées
- Impacts du changement climatique

ICT

- Bioinformatique
- Capteurs pour l'environnement et la santé
- Systèmes et logiciels embarqués
- Surveillance environnementale et modélisation
- Calcul haute performance et "grid computing"

Nanotechnologies, Sciences des matériaux

- Nanotechnologies pour la santé
- Nanotechnologies pour l'environnement
- Nanotechnologies et matériaux avancés pour l'énergie
- Matériaux pour l'aéronautique et le spatial
- Matériaux d'origine naturelle, biomimétisme
- Membranes à propriétés nanostructurées

Energie

- Energie et gestion des ressources
- Procédés énergétiques propres
- Procédés de valorisation de la biomasse résiduelle et des déchets
- Systèmes énergétiques et réseaux intelligents
- Nanotechnologies et matériaux avancés pour l'énergie

Aéronautique et Espace

- Observation de l'espace
- Observation de la terre
- Ingénierie et technologies spatiales
- Ingénierie et technologies aéronautiques
- Matériaux pour l'aéronautique et l'espace
- Propulsion